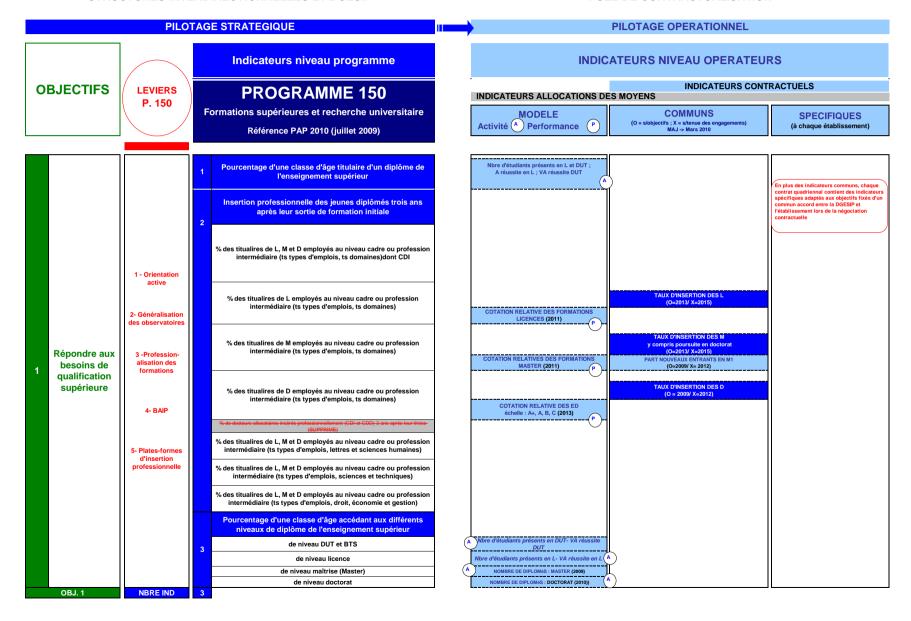
DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP



ARTICULATION PERFORMANCE

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP

	PILOTAGE STRATEGIQUE			PILOTAGE OPERATIONNEL			
OBJECTIFS			Indicateurs niveau programme	INDICATEURS NIVEAU OPERATEURS INDICATEURS CONTRACTUELS INDICATEURS ALLOCATIONS DES MOYENS			
		LEVIERS P. 150	PROGRAMME 150				
			Formations supérieures et recherche universitaire	MODELE	COMMUNS (O = s/objectifs ; X = s/tenue des engagements)	SPECIFIQUES	
			Référence PAP 2010 (juillet 2009)	Activité (A) Performance (P)	(O = s/objectifs; X = s/tenue des engagements) MAJ -> Mars 2010	(à chaque établissement)	
2	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation	1- Accès aux sections STS favorisé (examen prioitaire) pour les bacheliers techno ; financements supplémentaires aux IUT d'accueil 2- Dypt de la pluridisciplinarité en début L 3- Renforcement de l'encadrement pédagogique 4- Limitation des parcours au sein de chaque licence 5- Dypt du contrôle continu, formation en petit effectif	Part des inscrits dans les formations professionnelles courtes STS et IUT parmi les néo bacheliers technologiques et professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur Dans les seuls IUT (bacheliers technologiques) dans les seuls IUT (bacheliers professionnels) Dans les seuls IUT (bacheliers technologiques) dans les seuls IUT (bacheliers professionnels) Dans les seuls STS (bacheliers technologiques) dans les seuls STS (bacheliers professionnels) Réussite au DUT et BTS selon le bac d'origine. Taux de réussite en STS dont les selons les pactions de la control de	VALEUR AJOUTE REUSSITE DUT (2010) P VALEUR AJOUTEE REUSSITE EN LICENCE (2009) Plan licence: 1- Nbre étudiants 1.1, Nbre étudiants ayant leur bac en retard 2- Nbre étudiants 1.2, cotation du projet Réussite en L	TAUX DE REUSSITE EN L3 (O = 2009/ X= 2013) ETUDIANTS PASSANT EN L2/ ETUDIANTS EN L1 (O=2009/ X=2013)	En plus des indicateurs communs, chaque contrat quadriennal contient des indicateurs spécifiques adaptés aux objectifs fixés d'un commun accord entre la DGESIP et l'établissement lors de la négociation contractuelle	
	OBJ. 2	NBRE IND	5	<u>- </u>		1	
	Ma 2 de con Ha 2	1- Association Universités/Ecoles au niveau doctorat	Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000				
3	Maîtriser l'offre de formation	(pôles d'excellence)	Part des mentions à faible effectif (L et M)				
		2-Organisation de politiques de site	Part des mentions à faible effectif (L): < 50 Part des mentions à faible effectif (M): < 30				
	OBJ. 3	NBRE IND	Part des mentions à raible effectir (m): < 30				

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

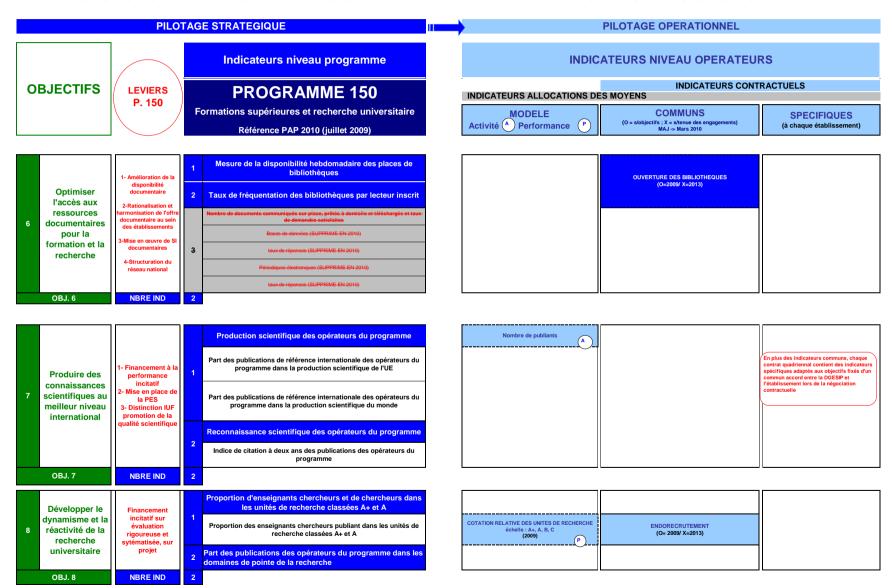
STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP

	PILOTAGE STRATEGIQUE			E STRATEGIQUE	PILOTAGE OPERATIONNEL		
OBJECTIFS		LEVIERS P. 150	F	Indicateurs niveau programme PROGRAMME 150 formations supérieures et recherche universitaire	INDICATEURS NIVEAU OPERATEURS INDICATEURS CONTRACTUELS INDICATEURS ALLOCATIONS DES MOYENS MODELE COMMUNS SPECIFIQUES		
				Référence PAP 2010 (juillet 2009)	Activité A Performance P	(O = s/objectifs ; X = s/tenue des engagements) MAJ -> Mars 2010	(à chaque établissement)
4	Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie	>>VAE [1-mise en place de parcours modulaires; 2-aménagement des horaires en faveur des publics salariés; 3-Dyt de Prensignement à distance; 4-Dx des services d'orientation et d'accompagne-ment dédiés aux adultes]	1	Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés			En plus des indicateurs communs, chaque contrat quadrionnal contient des indicateurs spécifiques adaptés aux objectifs fixés d'un
				Nombre des validations des acquis de l'expérience dans les universités et au CNAM			commun accord entre la DGESIP et l'établissement lors de la négociation contractuelle
			2	VAE (loi du 17/01/2002)			
				dont diplôme obtenu en totalité			
	OBJ. 4	NBRE IND	2				-
	Accroître l'attractivité internationale de l'offre française de formation et son intégration dans le système européen et mondial		1	Part des étudiants étrangers inscrits en master et doctorat (non titulaires du baccalauréat en France)			
				inscrits en master			
				dont étudiants OCDE			
		processus d'internationali-		inscrits en doctorat			
5		sation par accroissement des partenariats (diplômes conjoints)		dont étudiants OCDE			
			2	Ratio de réussite comparé des étudiants étrangers par rapport aux étudiants français en licence et master cursus licence			
				Cursus master Nombre de diplômes conjoints au niveau D			
			3	Nombre de thèses délivrées en co-tutelle Nombre de cureus en master conjoint - A TRAITER (SUPPRIME)			
	OBJ. 5	NBRE IND	3				

ARTICULATION PERFORMANCE

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP



ARTICULATION PERFORMANCE

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP

PILOTAGE STRATEGIQUE			PILOTAGE OPERATIONNEL			
	LEVIERS P. 150	Indicateurs niveau programme	INDICATEURS NIVEAU OPERATEURS			
OBJECTIFS		PROGRAMME 150	INDICATEURS ALLOCATIONS DES MOYENS			
		Formations supérieures et recherche universitaire Référence PAP 2010 (juillet 2009)	MODELE Activité A Performance P	COMMUNS (0 = s/objectifs ; X = s/tenue des engagements) MAJ >> Mars 2010	SPECIFIQUES (à chaque établissement)	
Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche	1- Création des PRES 2- Financement spécifique incitatif 3- Monitorat d'initiation à l'entreprise et contrat doctoral	Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titres de propriété intellectuelle Part des ressources apportées par les redevances sut titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs part des contrats de recherche passés avec les entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, dans les ressources recherche totales des opérateurs du programme		RESSOURCES GENEREES PAR LA VALORISATION (partiel 1/3) (O=2009/ X=2013) C-RESSOURCES GENEREES PAR LA VALORISATION (partiel 2/3) (O=2009/ X= 2013)		
OBJ. 9	NBRE IND	2				
Concourir au	> Accroitre la visibilité internationale 1- exp.PRES :	Attractivité des opérateurs du programme			En plus des indicateurs communs, chaque contrat quadriennal contient des indicateurs spécifiques adaptés aux objectifs fixés d'un commun accord entre la DGESIP et l'établissement lors de la négociation contractuelle	
développement de l'attractivité internationale de la recherche française	coopération entre étab. > Accroître la qualité matérielle d'accueil (chercheurs étrangers/retour chercheurs expatriés) 2- Opération Campus 3- accueil post-doc	Taux de chercheurs étrangers dans les recrutements				
OBJ. 10	NBRE IND	1				
Consolider 11 l'Europe de la recherche	1 Programmes cadres conjoints 2 Harmonisation des pratiques en matière de gestion de la Pl 3- Cadrage juridique européen en matière d'infrastructures	Taux de présence des opérateurs du programme dans les projets financés par le PCRD de l'Union européenne Taux de participation des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadre de R&D de l'UE (PCRD) Taux de coordination des opérateurs du programme dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'UE Part des articles co publiés avec un pays membre de l'UE dans les articles des opérateurs du programme				
OBJ. 11	NBRE IND	2		L		

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

STRUCTURES INTERDIRECTIONNELLES ET DGESIP

